



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

La Faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke en collaboration avec le Comité de formation permanente du Barreau de St-François et avec le soutien financier de Lexis Nexis vous convie à un colloque multidisciplinaire ayant pour thème

Les victimes d'actes criminels : Quelle place dans le système de justice ?

Mardi le 3 septembre 2013

Faculté de Droit - Campus principal de l'Université de Sherbrooke
Local A9-130

8h15 Accueil des participants

8h45 Mot d'ouverture

9h Panel I: La relation délicate entre la victime et les intervenants au processus pénal

Les intervenants au processus pénal sont nombreux et leurs interactions respectives avec la victime d'un acte criminel sont parfois sources de confusion ou de frustration pour cette dernière. Ce premier panel aura donc pour objectif de faire le point sur le rôle du poursuivant, du juge et des autorités carcérales auprès de la victime d'un acte criminel.

- Me Stéphanie Landry, procureure, Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

La relation délicate entre le procureur de la poursuite et la victime d'un acte criminel

- L'honorable Danielle Côté, juge en chef adjointe, Cour du Québec

Le juge et la victime d'un acte criminel

Mme Sylvie Biscaro, directrice générale, CAVAC de la Mauricie

Informé, accompagner et reconnaître le rôle des personnes victimes d'actes criminels dans le processus judiciaire

- Mme Arlène Gaudreault, présidente de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes
La participation des victimes à l'étape de l'exécution de la peine change-t-elle les pratiques et les rôles des intervenants du système correctionnel?

10h30 Pause santé

11h Panel II: La participation de la femme victime de violence aux procédures judiciaires

La victimisation se vit d'une façon particulière chez les femmes, notamment dans le contexte de la violence sexuelle ou conjugale. Ce panel étudiera la question de la participation de la femme victime de violence aux procédures judiciaires dans une optique multidisciplinaire et comparée. Le système canadien et les défis qu'il pose aux femmes victimes de violence seront comparés au système en place au sein de la Cour pénale internationale où les victimes ont un véritable droit de participation. Il sera également question de la situation particulière des femmes immigrées victimes de violence.

- Me Joanie H. St-Pierre, procureure, Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)
Les défis particuliers de la femme victime de violence conjugale ou sexuelle
- Professeure Marie-Pierre Robert, Faculté de droit, Université de Sherbrooke
Vers une reconnaissance accrue des droits des victimes de crimes sexuels? Progrès, obstacles et espoirs
- Mme Sarah Koenig, étudiante à la maîtrise, Faculté de droit, Université de Sherbrooke
La place de la femme victime de violence sexuelle devant la Cour pénale internationale

12h30 Dîner

14h Panel III : L'indemnisation de la victime d'un acte criminel selon une perspective comparée et multidisciplinaire

La question de l'indemnisation de la victime d'un acte criminel n'est pas nouvelle mais demeure problématique en droit canadien. Ce dernier panel se penchera sur le sujet en abordant notamment les recours en vertu de l'article 738 du Code criminel, le processus d'indemnisation applicable en droit pénal français, les régimes étatiques d'indemnisation au Québec et, finalement, la viabilité des fonds d'indemnisation des victimes de crimes économiques.

- Professeur Jean-Christophe St-Pau, directeur de l'Institut de Sciences Criminelles et de la Justice - Université Bordeaux-IV

L'indemnisation des victimes d'infractions en droit français

- Professeur Simon Roy, Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Les limites de l'indemnisation de la victime dans le cadre du procès criminel

- Professeurs Yves Trudel et Guy Bellemare, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke

L'indemnisation des victimes de fraudes financières

- Professeur Daniel Gardner, Faculté de droit, Université Laval

Repenser l'indemnisation des victimes d'actes criminels : les pièges à éviter

16h30 Cocktail de lancement du programme de 2^e cycle en pratique du droit criminel et pénal offert par la Faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke (local A9-162)

Allocutions de Me Claude Lachapelle, Directeur des poursuites criminelles et pénales, et de l'honorable François Doyon, juge à la Cour d'appel du Québec

INSCRIPTION ET INFORMATIONS UTILES

Prix régulier - Journée complète incluant le repas du midi : 90\$

Prix régulier - Avant-midi (sans le repas) : 50\$

Prix régulier - Après-midi (sans le repas) : 30\$

Prix étudiant - Journée complète incluant le repas du midi : 20\$ (places limitées)

Prix étudiant - Journée complète sans le repas du midi : Gratuit (places limitées)

Les diplômé(e)s de l'Université de Sherbrooke pourront bénéficier d'une réduction de 10\$ sur les prix réguliers.

La participation à cette activité équivaut à 6 heures de formation continue pour les membres du Barreau du Québec (soit 4 heures pour l'avant-midi et deux heures pour l'après-midi).

L'inscription se fait par courriel à l'adresse criminel.droit@usherbrooke.ca et le paiement par chèque à l'ordre du **C.F.P. du Barreau de St-François** doit être envoyé à l'adresse suivante :

Professeur Simon Roy (bureau A9-217)
Faculté de droit, Université de Sherbrooke
2500 boul. Université
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Marie-Pierre Robert ou Simon Roy au 819-821-8000 poste 61050 ou poste 62932 ou encore leur écrire au criminel.droit@usherbrooke.ca

Cette activité est organisée avec l'appui financier de :

